



Vendredi 22 février 2008

# Comité Central d'Entreprise du 21 février 2008 à Garchizy

Les résultats de l'année 2007 ont été présentés :

Le Chiffre d'Affaire (CA) de la société FPT est de 692 500 000 €. (+ 19,09 %)  
Bénéfice 12 800 000 € (- 13%)  
Masse salariale 2007 : 6,92 % du CA (2006 = 7,41 %)

## Les volumes :

	Année 2006		Année 2007		Année 2008	
Saint-Priest	1 064		1 404		1 820	
Garchizy	9 729		7 621		11 506	
Bourbon-Lancy	51 580	2156 Kits	64 822	5 468 Kits	78 794	8000 Kits
<b>TOTAL</b>	<b>64 529</b>		<b>79 315</b>		<b>100 120</b>	

+22,91 %

+26,23 %

Les volumes de l'année 2008 représenteraient une hausse de 19,4 % du CA pour atteindre 827 256 000 Euros.

## Effectifs :

	Année 2006	Année 2007
Saint-Priest	13	14
Garchizy	181	173
Bourbon-Lancy	1381	1552
<b>TOTAL</b>	<b>1575</b>	<b>1739</b>

## Les actionnaires

Sur ces 12,8 millions d'euros, 12,2 millions d'euros seront distribués à nos actionnaires principaux (IVECO France et IVECO participation). **On atteint le summum avec 95 % du bénéfice...** mais en réalité nos actionnaires se sont autorisés **100 % du capital autorisé** puisque la loi prévoit qu'une réserve légale de 5 % sur l'affectation du bénéfice est obligatoire soit 0,6 millions d'euros.

## Les salariés

Participation 2007 : Le montant s'élèverait à 350 000 Euros, à distribuer, entre 1739 salariés. Selon nos estimations, le montant devrait avoisiner, en moyenne, 150 Euros BRUT pour un ouvrier. Et souvenez-vous, la somme est proportionnelle au salaire... !!!

Ce montant reste dérisoire par rapport aux volumes de production réalisés. Le versement de cette participation est 5 à 6 fois moins important que la participation moyenne de 2007 !!!

Une expertise des comptes a été demandée par FO puis par la CGT. Pour la transparence, le secrétaire du CCE ne s'est pas opposé à cette demande.

La Cgt a déposé plusieurs revendications. Les réponses seront transmises avant mercredi 27 février.